Première Heure
ILE-DE-FRANCE

N° 2566
mardi 10 au lundi 16 juillet 2018
Page 16
1053 mots

Paris Est Marne&Bois: La Police du Quotidien torpillée par la mutualisation des OPJ

Jacques JP Martin prend part au débat sur la mutualisation des Officiers de Police Judiciaire sur les trois commissariats de Vincennes/St-Mandé, Fontenay-sous-Bois et Nogent. Le maire (LR) de Nogent et président du territoire Paris Est Marne&Bois – dont font partie ces trois communes - est, comme ses collègues, très préoccupé par cet effacement de la Police nationale. Il sait, comme eux, que si celle-ci recule dans les quartiers, ce sera aux polices municipales de prendre le relais. Avec quel argent? Avec quels effectifs? Selon quelles responsabilités? L'Etat voudrait-il faire endosser politiquement aux élus la question épineuse de la sécurité et se décharger de ses fonctions régaliennes sur les communes? Dans ce contexte d'affaiblissement des compétences des commissariats des trois villes, une question cruciale : comment envisage-t-on, dès lors, l'installation de la future police de sécurité au quotidien (PSQ)?

Telles sont les questions suggérées dans la lettre que M. Martin a écrit au préfet de police, Michel Delpuech, le 18 juin – ils se sont rencontrés le 22 juin - au sujet de la mutualisation des OPJ des trois commissariats du Val-de-Marne. Ainsi, selon les termes de la réforme de mutualisation des OPJ, dès le 8 septembre, alternativement l'un de ces commissariats sera fermé, les deux autres ouverts pour la gestion des gardes à vue et des interpellations, voire la prise de plaintes spécialisées, le troisième ne prenant que des «plaintes banales». Ainsi, la police municipale de Nogent devra se déplacer à Vincennes ou à Fontenay dans son travail au quotidien. «Cela va représenter pour nous (à Nogent, NDLR), une perte d'efficacité et de temps de présence dans les actions de proximité que nous sommes amenés à mettre en œuvre avec de plus en plus de difficulté du fait, entre autres, de la réduction de la Bac de nuit à Nogent qui vient de passer de 7 nuits sur 7 à presque 30% de la semaine», écrit M. Martin au préfet de police. M. Martin souligne par ailleurs qu'il lui est «désagréable» d'apprendre que dans les mouvements d'effectifs le commissariat de Nogent sera «le plus impacté ». Les effectifs d'OPJ du commissariat nogentais «ne font que baisser», ajoute l'élu. «Il y a deux ans nous étions 20 OPJ, à la rentrée, il n'y en aura que 7.» Le maire indique que «l'impact sur les investigations et le (travail) judicaire commence à se faire sentir.» M. Martin marque son agacement en observant que l'activité judiciaire pourrait être transférée en totalité sur le commissariat de Fontenay-sous-Bois «en oubliant le statut de sous-préfecture de la ville de Nogent.» «La courtoisie et le respect des élus serait d'annoncer clairement votre intention à terme de supprimer l'un des commissariats sur les trois du secteur du territoire T10», écrit par ailleurs M. Martin, irrité, à M. Delpuech. Et de poser la question : Quels vont être les effets attendus sur la PSQ? «L'objectif de rapprocher la police nationale de nos concitoyens n'est pas atteint. Car je constate que ce qui est prévu ne va pas suffisamment dans ce sens. La seule proximité réelle actuellement est celle de nos polices municipales aux frais de nos collectivités.» Dans sa réponse, le 27 juin, M. Delpuech s'empresse de souligner qu'«il ne s'agit en aucun cas de réduire le service de proximité puisque la réception du public sera maintenue sur chacun des trois commissariats concernés, où les plaintes et les mains-courantes continueront d'être recueillies.» M. Delpuech poursuit : «Les victimes de faits graves qui se présenteront dans un commissariat sans permanent judiciaire seront accompagnées par un OPJ si nécessaire. D'ailleurs, ce mode de fonctionnement est déjà en vigueur lorsque l'infraction concerne une compétence spécialisée.» S'agissant de la mutualisation des commissariats de Nogent, Fontenay, Vincennes/St-Mandé, M. Delpuech confirme que sur ces trois services, chaque fin de semaine et à tour de rôle, deux assureront la permanence du traitement judiciaire, le troisième en étant «exempté». «Les permanences seront ainsi assurée par 5 ou 6 enquêteurs pour l'ensemble des trois sites, au lieu de 8 actuellement.» «Ce volume, insiste M. Delpuech, est parfaitement suffisant pour gérer le nombre total de gardes-à-vues enregistrées chaque week-end, sur les trois circonscriptions qui s'élève en moyenne entre 10 et 15» M. Delpuech rappelle à M. Martin que la PSQ sera assortie d'un recrutement de 10.000 emplois sur le quinquennat, 2.500 en 2019 et 2.500 en 2020. Le préfet de police, en conclusion de sa lettre, assure M. Martin que «tous les efforts seront engagés pour renfor cer la Bac de Nogent à brève échéance" ■

Tous droits réservés 2018 Première Heure

2c97e48977608d6268540848b30ed1614ac6f74388dc6b699d7c96